

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 9 décembre 2010 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales

NOR : ETSR1032649A

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi et de la santé et de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale en date du 9 décembre 2010, est autorisée au titre de l'année 2011 l'ouverture d'un concours professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales.

Le nombre de postes offerts est fixé à 86.

L'épreuve écrite d'admissibilité aura lieu à partir du mardi 22 mars 2011 dans les centres suivants :

Métropole : Ajaccio, Amiens, Besançon, Bordeaux, Caen, Châlons-en-Champagne, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Région, départements et collectivités territoriales d'outre-Mer : La Réunion, Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Saint-Pierre-et-Miquelon.

Des centres d'examen pourront être créés ou supprimés suivant le nombre et la localisation des candidatures enregistrées.

L'épreuve orale d'admission aura lieu à PARIS.

L'ouverture des inscriptions est fixée au mardi 4 janvier 2011.

La clôture des inscriptions et la date limite de dépôt des dossiers de candidature sont fixées au jeudi 3 février 2011, terme de rigueur.

Les demandes d'admission à concourir s'effectuent :

- par voie télématique sur le site internet ou intranet du ministère du travail, de l'emploi et de la santé à l'adresse suivante : <http://www.sante-sports.gouv.fr/modalites-d-inscription.html>

DATE ET HEURE DE PARIS	CONCOURS PROFESSIONNEL pour l'accès à la classe exceptionnelle du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales
Ouverture du serveur	Mardi 4 janvier 2011
Date et heure limites d'inscription	Jeudi 3 février 2011, à minuit (heure France métropolitaine)

- par voie postale : le formulaire d'inscription peut être obtenu :

a) Par téléchargement sur le site internet ou intranet du ministère du travail, de l'emploi et de la santé à l'adresse suivante : <http://www.sante-sports.gouv.fr/modalites-d-inscription.html> ;

b) Sur demande uniquement auprès du bureau du recrutement (DRH3B), situé 10, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon, 75015 Paris (pôle accueil, concours, de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures), téléphone : 0800-006-422 (numéro gratuit) ;

c) Par courriel : concoursdrh@sante-sports.gouv.fr.

Les dossiers de candidature par voie postale devront obligatoirement être transmis à l'adresse ci-dessous, au plus tard le jeudi 3 février 2011, à minuit (le cachet de la poste faisant foi) : ministère du travail, de l'emploi et de la santé, direction des ressources humaines, bureau du recrutement DRH3B (Sud-Pont), recrutement SACE 2011, 14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP.

Pour tous renseignements, les candidats peuvent téléphoner au 0800-006-422 (numéro gratuit) ou adresser un courriel à l'adresse suivante : concoursdrh@sante-sports.gouv.fr.

Tout dossier posté hors délai ne pourra être pris en considération.
La composition du jury sera fixée ultérieurement.